

# Symposium National Vieillir en sécurité... à quelles conditions?



## Atelier 2

Sécurité dans le contexte du  
maintien à domicile:

Les enjeux pour les aînés et les aidants

**Francine Ducharme, Ph.D**

# Enjeux de sécurité pour les aînés et leurs aidants dans le contexte du « virage ambulatoire »





# Chaire Desjardins en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille

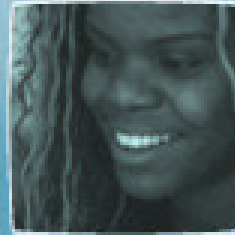
Faculté des sciences infirmières



Desjardins



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL



**CRIUGM** 


CENTRE DE RECHERCHE

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL

**25** ans

1 9 8 2 - 2 0 0 7

## Un Virage dit « *ambulatoire* »??

- Réduction des durées de séjour et transfert de soins complexes vers le domicile, lieu de vie privée
- Les proches  source principale d'aide à domicile pour les personnes qui ont été hospitalisées (81%)
  - et pour celles qui ont subi une chirurgie d'un jour (96%).

## Un Virage dit « *ambulatoire* »??

Capacité et volonté des aidants de  
« soigner » prises en compte par le  
réseau de la santé??

## « *Virage ambulatoire* » ?



Imposition aux proches-aidants de responsabilités quant aux « soins » à donner à leurs parents âgés

- Au Québec (juin 2002): Loi modifiant le code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé (loi 90) :
  - Loi contenant des dispositions **qui permettent** « *à des non professionnels, dans certaines circonstances ou certains milieux... d'exercer certaines activités, de façon à mieux répondre aux besoins de la population* »

## « *Virage ambulatoire* » ?

→ « *Malgré toute disposition inconciliable, un parent, une personne qui assume la garde d'un enfant ou un aidant naturel peut exercer des activités professionnelles réservées à un membre d'un Ordre » (art. 39.6)*

« *Aux fins du présent article, un aidant naturel est une personne proche qui fournit sans rémunération des soins et du soutien régulier à une autre personne »*

# « *Virage ambulatoire* » ? des conséquences.....

- Reconnaissance légale d'une responsabilité des aidants face aux soins de santé
- Déprofessionnalisation des soins dans certains cas

Que pensent  
les principaux acteurs de  
ce virage ???

**Projet subventionné par le Conseil de recherche  
en sciences humaines du Canada (2000-2003)**

Ducharme, F., Pérodeau, G., Paquet, M., Legault, A.

**Collaboration de partenaires**

**(réseau de la santé et milieu communautaire)**

**Regroupement des aidants et aidantes naturel(le)s  
de Montréal**

Association des CLSC et CHSLD du Québec

Association des hôpitaux du Québec

Direction de la santé publique de Lanaudière

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes

# Objectifs de l'étude

- 1) Décrire, du point de vue des principaux acteurs les PERCEPTIONS concernant les services à offrir dans la perspective du « virage ambulatoire »
- 2) Formuler des PROPOSITIONS afin de guider la planification et l'organisation de services adaptés aux besoins des aidants, ainsi que les politiques les concernant

## Phase 1 :

Groupes de discussion avec des **informateurs généraux** (n=49)

---

- Aidants familiaux
- Intervenants
- Groupes communautaires
- Gestionnaires



Analyse des GD



## Phase 2 :

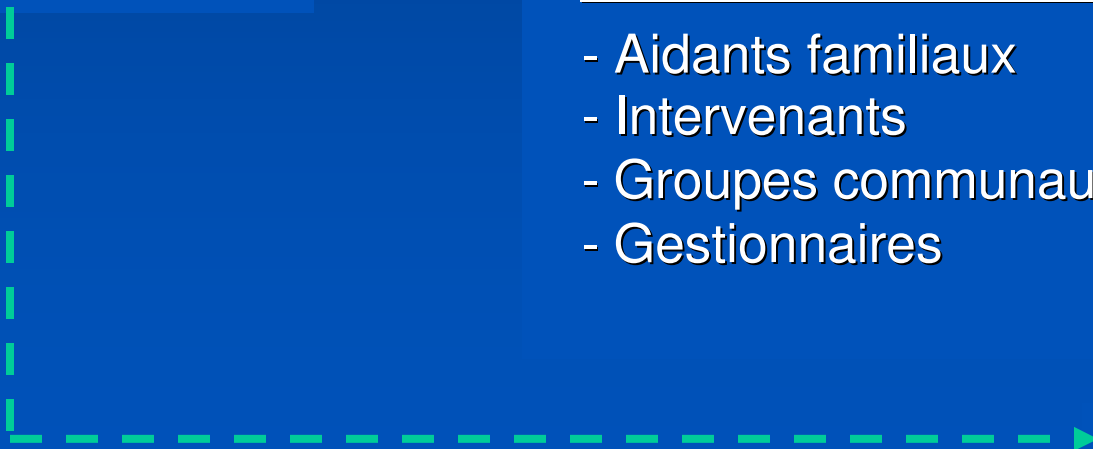
Entrevues individuelles avec des **informateurs-clés** (n = 29)

---

- Aidants familiaux
- Intervenants
- Groupes communautaires
- Gestionnaires



Analyse finale



# Des perceptions cohérentes entre les acteurs ...des enjeux liés à la sécurité!

- **Disparité dans l'offre de services entre régions**
- **Manque de souplesse et de continuité dans les services offerts**
- **Accès limité aux services le soir, la nuit et les fins de semaine**
- **Instabilité du personnel soignant**

## Des enjeux liés à la sécurité...

- Difficultés de coordination et de liaison centres hospitaliers– Centres locaux de services communautaires (CLSC)
- Déficience dans la planification des congés hospitaliers
- Longue attente pour l'obtention de services

## Des enjeux liés à la sécurité...

- Exigences trop grandes du réseau envers les aidants / Transfert des responsabilités des établissements vers la famille
- Prise en charge rapide et imposée aux familles
- Peu de respect pour les capacités, la disponibilité et les choix des aidants

## Des enjeux liés à la sécurité...

- Pénurie de mesures sociales spécifiques destinées aux aidants
- Nécessité pour les aidants de prodiguer des soins professionnels (Loi)

# Des enjeux liés à la sécurité...

Et des considérations économiques:

- Manque de ressources humaines
- Soutien à domicile sous-financé
- Gratuité des services en péril

# Plusieurs propositions (recommandations)

En matière de politique de soutien aux aidants

Que le MSSS :

- 1) s'assure du consentement libre et éclairé des personnes à la participation aux soins et au soutien d'un proche dans le cadre du virage ambulatoire;

# Des propositions issues de l'étude

Que le MSSS:

2) s'assure que la planification et l'organisation des services pour les personnes aidantes soient élaborées à partir d'une évaluation complète et systématique de leurs besoins

# Des propositions issues de l'étude

Que le MSSS:

- 3) s'assure que les services de soutien à domicile offerts respectent les limites de la personne aidante et son désir, de même que celui de la personne âgée dont elle s'occupe, de prendre part aux décisions concernant les plans de services individualisés

# Des propositions issues de l'étude

En matière d'action ministérielle  
intersectorielle

Que le Gouvernement:

- 1) mette en place et favorise des mesures sociales et financières afin de faciliter la conciliation des responsabilités parentales, familiales et professionnelles des personnes aidantes;

# Des propositions issues de l'étude

## En matière de financement des services de soutien à domicile

Que le MSSS :

- 1) augmente les budgets en soutien à domicile de telle sorte que les ressources humaines, matérielles et financières soient à la mesure de la complexité des besoins à combler dans la perspective du virage ambulatoire;

## Des propositions issues de l'étude

2) prévoit un meilleur financement des groupes communautaires qui œuvrent en soutien à domicile, de même que le financement adéquat des regroupements de personnes aidantes.

## Des propositions issues de l'étude

En matière de développement de l'offre et de la coordination des services aux personnes âgées et à leurs personnes aidantes

Que le MSSS, en collaboration avec les Agences régionales:

- 1) mette en place un réseau de services intégrés;

## Des propositions issues de l'étude

2) développe et favorise des mécanismes de concertation et de coordination des services visant un meilleur arrimage intra-établissement, inter-établissements et intersectoriel;

## Des propositions issues de l'étude

- 3) mette en place et favorise la création d'une gamme de services gratuits, accessibles, souples et flexibles qui répondent aux besoins des personnes aidantes.

# Conclusion

Les résultats de cette étude fournissent des pistes pour le développement de services pour assurer la sécurité des personnes âgées et leurs proche-aidants dans le cadre du virage ambulatoire

Une réflexion  
et des changements s'imposent ...

# Une recommandation à privilégier ???

**Que les intervenants aient l'obligation  
d'évaluer systématiquement les besoins,  
capacités et limites des proches-aidants  
des personnes âgées et s'assurent de leur  
consentement à la participation aux soins**

MERCI !  
au nom de l'équipe de recherche et  
de ses partenaires



**CRIUGM** 

CENTRE DE RECHERCHE

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL

**25** ans

1 9 8 2 - 2 0 0 7



# Questions, commentaires, discussion



# Les recommandations de l'atelier

- Que le Gouvernement du Québec finance adéquatement les services à domicile de façon à atteindre la moyenne nationale et à assurer concrètement l'implantation de la politique « Chez soi, le premier choix... »

# Les recommandations de l'atelier

- Que le MSSS favorise une plus grande accessibilité aux services de soins et de soutien à domicile pour mieux répondre à la complexité des besoins pour les personnes âgées et leurs proches-aidants.

# Les recommandations de l'atelier

- Que les intervenants aient l'obligation d'évaluer systématiquement les besoins, capacités et limites des proches-aidants des personnes âgées et s'assurent de leur consentement à la participation aux soins